



Différencié

### Le premier degré différencié

Le premier degré différencié est uniquement accessible aux élèves qui n'ont pas leur CEB et qui ont soit suivi une 6<sup>ème</sup> année primaire, soit 12 ans au moins (au 31 décembre de l'année en cours).

Il vise prioritairement à conduire les élèves à la maîtrise des compétences de la fin de la deuxième étape du continuum pédagogique (6<sup>ème</sup> année primaire).

La grille horaire tient compte de l'importance accordée à l'acquisition des compétences de base, particulièrement en français et en mathématiques tout en accordant une souplesse suffisante pour permettre une adaptation aux spécificités des élèves de ce premier degré différencié.

**L'objectif principal de ce premier degré différencié est donc avant tout de permettre aux élèves qui ne sont pas porteurs du Certificat d'Etudes de Base (CEB) de l'acquérir.**

### GRILLE HORAIRE 1D

Religion	2h
Formation de base français	9h
Formation de base mathématique	6h
Etude du milieu	2h
Sciences	2h
Langue Moderne 1 (Ndls)	2h
Education Physique	3h
Métiers de l'alimentation	2h
Education Plastique	2h
Travaux sur ordinateurs	2h

### GRILLE HORAIRE 2D

Religion	2h
Formation de base français	7h
Formation de base mathématique	5h
Etude du milieu	2h
Sciences	2h
Langue Moderne 1 (Ndls)	2h
Education Physique	3h
Métiers de l'alimentation	3h
Education Plastique	2h
Travaux sur ordinateurs	2h
Dessin technique	2h



**1<sup>er</sup> Degré**  
**Différencié**



**INSTITUT NOTRE-DAME  
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE**

Rue de Bruxelles, 97  
6220 FLEURUS

Tél : 071/82.31.80 - Fax : 071/82.31.82

<http://www.indfleurus.net>

E-Mail : [info@indfleurus.net](mailto:info@indfleurus.net)